

COMMUNE DE SAINT PIERRE DE VARENNES

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE ordinaire du 05 mars 2026 à 19 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 9 Convocation du 26/02/2026

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Rosaria SWIADEK, MM. Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Benjamin LEDOUX, Dominique RAVAUT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : Mme Christelle GUILLEMINOT = pouvoir à Mme Agnès GRILLOT
M. Patrick CAMUS = pouvoir à Mme Maria DRABOWICZ
M. Loïc GARNIER = pouvoir à M. Patrice LARONZE

Absents : Mme Marion ALEXANDRE et M. Aimé MAIERON

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 01_2026 :

Entretien des chemins ruraux - attribution d'un fonds de concours en Investissement

Le Conseil Municipal approuve le versement de la somme de 5 397,60 €.

Délibération n° 02_2026 :

Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) : convention de mutualisation

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer cette convention de mutualisation.

Délibération n° 03_2026 :

ATD 71 : avenant à la convention de mise à disposition du SIG

Le Conseil Municipal approuve cet avenant et autorise M. le Maire à le signer.

Délibération n° 04_2026 :

Présentation et vote du CFU 2025 Budget Commune

Le Conseil Municipal approuve ce CFU 2025 par 11 voix pour, M. le Maire s'étant abstenu.

Délibération n° 05_2026 :

Affectation du Résultat cumulé 2025 Budget Commune

Le Conseil Municipal accepte l'affectation du Résultat cumulé 2025 proposée par 12 voix pour.

Délibération n° 06_2026 :

Présentation et vote du CFU 2025 Budget Annexe Lotissement du Clos des Bruyères

Le Conseil Municipal approuve ce CFU 2025 par 11 voix pour, M. le Maire s'étant abstenu.

Délibération n° 07_2026 :

Affectation du Résultat cumulé 2025 Budget Annexe Lotissement du Clos des Bruyères

Le Conseil Municipal accepte l'affectation du Résultat cumulé 2025 proposée par 12 voix pour.

